

Retraite des Confirmands

Chers parents,

Dans le cadre de la préparation au sacrement de la **Confirmation**, une retraite obligatoire aura lieu pour les confirmands du Collège et du secteur paroissial le :

Samedi 06 mai et dimanche 07 mai au prieuré de St Jean de Garguier,
(2237, Route de St Jean de Garguier, 13420 GEMENOS).

Les parents sont en charge de l'acheminement. Ils doivent amener les jeunes au prieuré le samedi matin pour **10H** et les récupérer sur place le lendemain à **16H30**.

Les parents sont invités à participer à la messe de clôture le dimanche à **15H**.

Coût du séjour : 35 € Le règlement sera prélevé sur la facture du mois de mai.

Pévoir :

- Un pique-nique pour le samedi midi.
- Un goûter à partager.
- Un sac de couchage.
- Chaussures de marche.
- Serviette + nécessaire de toilette.
- Change pour 2 jours.
- Casquette, lunettes de soleil et crème solaire.
- Une trousse complète avec ciseaux, colle, feutres...

N B : Les téléphones portables sont interdits, le règlement intérieur reste en vigueur lors des déplacements et tout abus sera sanctionné.

Rappel :

- Une **réunion** pour les parents est prévue à la Chapelle du Collège : **le jeudi 04 mai à 18H. (L'entrée se fait par le portail du collège).**
- La **Confirmation** aura lieu le **samedi 13 Mai à 10H** en l'Eglise Saint Sébastien d'Allauch.
- **Penser à remettre à Mme Césari, le certificat de Baptême de votre enfant, ainsi que celui du parrain ou de la marraine (ou leur acte de confirmation) si les parrain / marraine ne sont pas ceux du baptême.**